



# Commune de LES ANCIZES COMPS

Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

### **0. AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES**

### DOSSIER DE CONSULTATION

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 19 Décembre 2017

Modification simplifiée n°1 du PLU:

Délibération prescrivant la procédure de modification simplifiée n°1 du Conseil Municipal du 17 Décembre 2019





# **RETOUR PPA Septembre 2020**

		Déposé (					Courrier								Wetransfer							LES	
CSM	Chambre d'Agriculture	Chambre du Commerce et de l'Industrie	Chambre des Métiers et de l'Artisanat	Conseil Départemental	Conseil Régional	DDT	Préfecture	Sous-Préfecture	DREAL	Sous-Préfecture	ARS	SIRB	Mairie de St Ours	Mairie de Miremont	Mairie de Sauret Besserve	Mairie de St Priest des Champs	Mairie de Chapdes-Beaufort	Mairie de St Jacques d'Ambur	Mairie de St Georges	SMADC	3	LES ANCIZES	
	X	X				又			X		X	8		X	X		X	×		R	Oui	D	
																					Non	Dossier Téléchargé	
	08/09/20											02/09/20		02/09/20	02/03/20		03/09/20	03/09/20		03/03/20	Date	gé	
	8	Я				X			X		X	R		X		,					Oui		
																					Non	Réponse	
	08/09/20	72/02/20				7217015V			3/107/20		23/04/20	21/09/20		03/09/20							Date		



Pôle Développement des Entreprises & des Territoires - Appui aux Territoires Tél. : 04 73 33 74 66

Mail: territoires@puy-de-dome.cci.fr

PR - 2020 - 025

MAIRIE DES ANCIZES-COMPS

15 SEP. 2020

COURRIER "ARRIVÉE"

CHATROUX

LE 16(02)

Monsieur Didier MANUBY, Maire Mairie 1 avenue du plan d'eau 63770 LES ANCIZES-COMPS

Clermont-Ferrand, le 7 septembre 2020

<u>Objet</u>: PLU Les Ancizes-Comps – Modification simplifiée n°1 - Avis de la CCI du Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu le 4 septembre 2020 votre courrier daté du 28 août 2020 concernant la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune Les Ancizes-Comps pour lequel vous sollicitez l'avis de la Chambre de Commerce en tant que personne publique associée.

Lors de l'examen attentif du présent dossier, nous avons bien noté que la modification simplifiée n°1 vise à :

- Supprimer l'emplacement réservé n°3 au PLU, le projet d'aménagement envisagé sur la parcelle prévoyant déjà les places de stationnement ;
- Intégrer les parcelles AV n°140 et AV n° 34, actuellement classée en zone Ug (zone urbaine périphérique), en Ud (zone urbaine de centre-bourg). Il est bien précisé que « la zone Ud correspond au centre ancien des Ancizes, l'objectif est de conserver une mixité de fonctions urbaines, compatibles avec l'animation d'un centre-bourg : petites activités de proximité à privilégier. » L'objectif de cette modification est de concentrer l'appareil commercial et les équipements de proximité en zone Ud, en complément de l'offre actuelle, principalement par la reprise de bâtiments existants, mais aussi par l'intégration des 2 parcelles disponibles « en dent creuse » (AV n°140 et AV n° 34) notamment la parcelle AV n°34 avec un projet d'installation d'une pharmacie.

A ce titre, la Chambre de Commerce et d'Industrie ne peut que soutenir ces présentes modifications visant à permettre le maintien des activités commerciales et de services en centrebourg.

.../...

Fort de ces remarques, nous vous informons que la Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole émet un avis favorable sur la modification simplifiée n°1 du PLU Les Ancizes-Comps.

Par ailleurs, nous vous informons que les services de la CCI se tiennent à votre disposition pour étudier avec vous les opportunités et la faisabilité des futurs projets d'implantation ou de reprise d'activités économiques sur la commune Les Ancizes-Comps et notamment par la réalisation de diagnostics « commerce & consommation ».

N'hésitez pas pour cela à vous rapprocher de nos équipes.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le Président,

Buen Cardioleum .

Claude BARBIN.

contenu du message		MAIRIE DES ANCIZES-COMPS
de	"Mairie de Miremont" <mairie-miremont@wanadoo.fr></mairie-miremont@wanadoo.fr>	
<u>à</u>	mairie.ancizes@wanadoo.fr	- 3 SEP 2020
date	03/09/20 15:29	JE1 . Z0Z0
objet	RE: mairie.ancizes@wanadoo.fr vous a envoyé des fichiers a	vec WeTransfer
		COURRIER "ARRIVÉE"

Monsieur le Maire, cher collègue,

La commune de Miremont n'a évidemment aucune observation négative à porter sur votre procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme. Nous y souscrivons pleinement.

Et je vous remercie de votre courtoisie de nous l'avoir transmis.

Avec l'expression de ma meilleure considération et très cordialement.

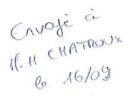
Jacques-Philippe Saint-Gerand

**De:** WeTransfer [mailto:noreply@wetransfer.com]

Envoyé: mercredi 2 septembre 2020 16:42

À: mairie-miremont@wanadoo.fr

Objet : mairie.ancizes@wanadoo.fr vous a envoyé des fichiers avec WeTransfer





## mairie.ancizes@wanadoo.fr vous a envoyé des fichiers

2 éléments, 14 Mo au total • Expire le 9 septembre 2020

Bonjour,

Vous trouverez ci-joints les documents concernant la modification simplifiée n°1 de notre Plan Local d'Urbanisme.

Cordialement

### contenu du message

de "ROUGIER NICOLAS" <n.rougier@puy-de-dome.chambagri.fr>

mairie.ancizes-accueil@orange.fr

<u>à</u> mairie.ancizesdate 08/09/20 13:40

objet Modification simplifiée n°1

MAIRIE DES ANCIZES-COMPS

- 8 SEP. 2020

COURRIER "ARRIVÉE"

### Bonjour,

Nous avons bien reçu votre dossier de modification simplifiée n°1 du PLU de la commune des Ancizes.

Ce dossier portant sur des emplacements réservés situés en zones U, nous n'avons pas d'observations particulières à apporter à celui-ci.

Restant à votre disposition.

Bien cordialement,

Nicolas ROUGIER

Conseiller Aménagement, Urbanisme

et Appui aux Collectivités

Charge à M. H. CHATROUX Ce 16/03

### **AGRICULTURES & TERRITOIRES**

Chambre d'agriculture

du Puy-de-Dôme

11 allée Pierre de Fermat 63170 AUBIERE Tel. 04 73 44 45 70 Port. 06 02 10 98 97

http://www.chambre-agri63.com

### contenu du message

<u>de</u>

"GOICHON Thibaud - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes/CIDDAE/AE"

<thibaud.goichon@developpement-durable.gouv.fr>

<u>à</u> date mairie.ancizes@wanadoo.fr

objet

03/09/20 10:48 consultation PPA

MAIRIE DES ANCIZES-COMPS

- 3 SEP. 2020

COURRIER "ARRIVÉE"

### Bonjour,

Il n'est pas nécessaire de nous renvoyer un dossier dans le cadre de la consultation des PPA.

Cordialement,

Thibaud GOICHON

### contenu du message

"SIRB" <sirb63@wanadoo.fr>

"Les Ancizes Comps MAIRIE (MAIRIE)" <mairie.ancizes@wanadoo.fr>

21/09/20 11:19 date

objet consultation sur la modification simplifiée n° 1 PLU de Les Ancizes-Compsenses "ARRIVÉE

MAIRIE DES ANCIZES-COMPS

21 SEP. 2020

Monsieur le Maire,

Par courrier du 28 aout 2020, vous avez saisi le SIRB dans le cadre de la procédure en objet concernant les parcelles AV 140 et 34 de la commune des Ancizes-Comps.

Après consultation des parcelles concernées, le projet n'attire aucune remarque ni objection de la part du SIRB avant mise à disposition du public .

Vous en souhaitant bonne réception

Jacques MOREAUX, Président

P/O Laurent SALAGNAD,

Responsable des services Syndicat Intercommunal de la Retenue des Fades Besserve (S.I.R.B.)

22 Avenue du Plan d'Eau - 63770 LES ANCIZES-COMPS

Tél. 04.73.86.86.15

Facebook "Lac des Fades"!

Envoyé à. Home CHATROUX Ce 22/09/20

contenu du message	
de	"COURT Christine - DDT 63/SPAR/PPTR" <christine.court@puy-de-dome.gouv.fr></christine.court@puy-de-dome.gouv.fr>
à	"marie-helene.chatroux" <marie-helene.chatroux@realites-be.fr></marie-helene.chatroux@realites-be.fr>
<u>cc</u>	"CAINE Jennifer (chef de bureau) - DDT 63/SHRU/APPLHI" <jennifer.caine@puy-de-dome.gouv.fr>; "Accueil Mairie" <mairie.ancizes-accueil@orange.fr></mairie.ancizes-accueil@orange.fr></jennifer.caine@puy-de-dome.gouv.fr>
date	15/10/20 09:25
objet	Re: [INTERNET] MS les ancizes comps

### Bonjour,

Nous n'avons aucune remarque particulière à formuler sur ce dossier.

Cordialement,

Christine COURT Référente Planification SPAR/PPTR

7, rue Léo Lagrange – 63000 Clemont-Ferrand Tél : 04.73.43.19.62 www.puy-de-dome.gouv.fr



Direction départementale des territoires

Liberté Égalité Fraternité

Le 14/10/2020 à 15:28, > marie-helene.chatroux (par Internet) a écrit :